

divers éléments de la société, j'appuie mon assertion sur une disposition même de la loi qui l'a établie, et je cite:

La Banque peut consentir des prêts ou avances à des banques à charte...

...cela ne se produit pas souvent, car les banques à charte n'ont pas besoin de la Banque du Canada. Ce n'est pas elle qui domine les banques à charte, mais ce sont elles qui mènent la Banque du Canada et M. Rasminsky par le bout du nez.

Je continue la citation.

...peut consentir des prêts ou avances à des banques à charte ou à des banques visées par la Loi sur les banques d'épargne de Québec, pour des périodes d'au plus six mois,

Voilà pour les banques.

... sur la mise en garde de certaines catégories de valeurs.

Des valeurs, qu'est-ce à dire? Il s'agit d'obligations du gouvernement.

Elle peut consentir des prêts ou des avances, à certaines conditions...

On ne précise pas quelles conditions, cependant.

...et pour des périodes limitées, au gouvernement du Canada ou à toute province.

Je n'invente rien, cela est consigné dans l'*Annuaire du Canada* et dans la Loi de la Banque du Canada.

Monsieur l'Orateur, au lieu de dire: La Banque du Canada peut prêter à certaines conditions, reconnaissons, et je cite, qu'elle...

...peut consentir des prêts ou des avances, à certaines conditions et pour des périodes limitées, au gouvernement du Canada...

Pourquoi impose-t-on des périodes limitées au gouvernement du Canada? Le gouvernement du Canada, ou le Parlement du Canada, n'est-il pas plus important que la Banque du Canada? N'est-ce pas le Parlement qui est responsable de la politique monétaire dans un pays souverain comme le Canada? Est-ce le Gouverneur de la Banque du Canada qui doit dicter ses volontés ou est-ce le Parlement qui doit dire à la Banque du Canada de quelle façon elle doit agir?

La Banque du Canada peut également prêter aux provinces et aux municipalités, mais pour des méthodes limitées de six mois. Pourquoi six mois? Pourquoi ne tient-on pas compte de la dépréciation des travaux accomplis?

Si une route doit être construite au Québec, en Ontario ou en Colombie-Britannique, il faut permettre aux gouvernements provinciaux d'emprunter de la Banque du Canada et d'effectuer les remboursements, en tenant

compte du temps de dépréciation. Si une route doit durer 25 ans, les remboursements devraient être échelonnés sur une période de 25 ans, selon l'usure de la route, de sorte qu'il ne pourra jamais y avoir plus d'argent en circulation que de richesse réelle. Il me semble que cette solution est bonne. Les remboursements devraient être échelonnés sur la période de temps qui serait relative à la dépréciation des travaux accomplis.

A mon avis, le gouvernement agirait de façon efficace, en vue de réaliser la relance économique, au Canada, et pour permettre à notre système monétaire d'assurer une croissance économique constante pour le plus grand bien de la nation.

[Traduction]

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt le député de Témiscamingue (M. Caouette) poursuivre plus avant sa campagne en vue de devenir gouverneur de la Banque du Canada.

Il y a un peu plus de deux mois, j'ai présenté à la Chambre un exposé budgétaire exhortant la nation à consentir cette année un effort général pour aider à contenir la poussée inflationniste des coûts et des prix au Canada. J'ai signalé alors que le gouvernement entendait restreindre les dépenses globales comme condition essentielle à la réalisation de son principal objectif économique. Je n'ai pas hésité à reconnaître que la réduction sensible du taux d'accroissement des coûts et des prix ne se ferait pas sans peine. J'ai prévu que l'expansion économique serait plus lente cette année qu'en 1969 et qu'il y aurait aussi une certaine hausse du chômage.

J'ai en outre prévenu la Chambre des difficultés que pourraient provoquer les négociations de salaires au cours des prochains mois. Certaines négociations, ai-je prédit, pourraient mener à des grèves, à des grèves prolongées peut-être avant d'en arriver à des règlements. Les profits ont déjà commencé à baisser et ils baisseront probablement davantage tant en dollars qu'en production par unité. Bien que nous n'ayons pas encore tous les détails il y a indice que le taux d'accroissement de l'économie a ralenti aux premiers mois de l'année courante et, comme on l'avait prévu, le chômage a enregistré une hausse modérée.

**M. Woolliams:** Modérée?

**L'hon. M. Benson:** Après une hausse précaire au dernier semestre de 1969 qui a atteint le taux désaisonnalisé de 4.8 p. 100, il y a eu baisse à 4.5 en janvier, augmentation à